



Valenciennes Université Club Aviron

Formulaire d'adhésion : saison 2024-2025

ADHERENT(E) :

NOM:..... PRÉNOM : Homme
Date de naissance : / / Femme
Adresse :.....
Code Postal : Ville :.....
Téléphone Portable : @mail :

Correspondant (si l'adhérent est mineur, indiquer ci-dessous les coordonnées d'un des responsables légaux) :

NOM:..... PRÉNOM :
Date de naissance : / / Téléphone Portable :
@mail :

Attestations : Cochez les cases appropriées et/ou barrez les mentions erronées :

- Je soussignée(e)adhérent (représentant légal), atteste sur l'honneur savoir (ou que mon enfant sait) nager 25 mètres et s'immerger.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site internet) ainsi que du règlement de sécurité affiché au club, et m'engage à les respecter.

Autorisations :(Cochez les cases approuvées ou rayez les mentions rejetées).

J'autorise (adhérent majeur ou représentant légal du mineur adhérent)

- Le responsable du club à faire pratiquer sur moi-même (ou sur mon enfant) toutes interventions ou soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris le transport dans un établissement hospitalier.
- Droit à l'image** : Le soussigné autorise le club à utiliser son image (ou celle de son enfant) sur tout support destiné à la promotion des activités du Club.

Certificat médical ou attestation sur l'honneur : Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport

Cochez l'une des deux cases ci-dessous:

- Certificat médical de moins de 6 mois fourni (obligatoire lors de la première inscription d'un majeur ou tous les 3 ans pour les majeurs).

OU:

- Attestation Questionnaire de santé « QS SPORT » fournie au club (mineurs ou majeurs)
(Questionnaires et attestations disponibles sur le site internet du club ou sur le site de la FFA: www.ffaviron.fr / espace fédéral / licences et titres / certificats médicaux.

Adhérent (ou responsable légal) :
Lu et approuvé le / /

Signature:

Rejoignez-nous sur [Facebook \(VUC Aviron\)](https://www.facebook.com/vucaviron) ou notre site internet : <https://vucaviron.sportsregions.fr>

• Pièces à fournir:

- Inscription possible sur le site sécurisé COMITI (paiement par Carte Bancaire en plusieurs fois possible) adresse : <https://vuc.comiti-sport.fr/activites>
- Formulaire d'adhésion complété et signé.
- Règlements possibles en 3 fois (indiquer les dates d'encaissement au dos du chèque). Les chèques doivent être à l'ordre de « VUC AVIRON » et rendus en une seule fois.
- Certificat médical ou attestation sur l'honneur : Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport

Nota:

- Pour tout nouvel adhérent majeur : la fourniture d'un certificat médical de moins de six mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron est obligatoire.

Nota: bien faire préciser dans tous les cas la mention « en compétition »

- Pour un renouvellement et dans les conditions prévues par le code du sport :

Le pratiquant majeur peut attester avoir rempli le questionnaire de santé « QS SPORT » et se voir dispenser durant 2 années de présenter un nouveau certificat médical. Documents disponibles sur le site du club ou :

www.ffaviron.fr / espace fédéral / licences et titres / certificats médicaux

• Tarifs 2024 - 2025: comprend: licence FFA, assurance et cotisation

Catégories	Années de naissance	Nouvel adhérent (€)	Renouvellement (€)
J12 - J14	de 2011 à 2013	185	150
J15 - J18	de 2007 à 2010	245	210
J19 - Séniors	nés en 2006 et avant	305	270
Universitaire (lic U)		190	190
Salle (hors Avifit)		140	125
UNSS → lic A		100	100

Réduction de 10 % à partir du 2e membre de la même famille.

- Initiation : **15 €** / personne (déduits de la cotisation annuelle si inscription à l'issue)
- Adhésion **1** mois (nouvel adhérent uniquement) : **65 €**
- Adhésion **3** mois (nouvel adhérent uniquement) : **160 €**

Le VUC adhère aux dispositifs suivants : Pass'Sport , Carte passerelle. Chèques vacances et Coupons sport acceptés

A ajouter aux tarifs ci-dessus (pour les compétiteurs uniquement) :

- Combinaison du club obligatoire en compétition (tarif: **55 €**)
- Dépôt de garantie de **30 €** (chèque ou espèces) pour la saison: Correspondant à la participation des rameurs aux droits d'engagement en compétition et aux frais de déplacement (location minibus, transport des bateaux, carburant, péages). voir ci-dessous. En cas de non utilisation partielle ou totale du dépôt de garantie (correspondant à 4 déplacements à la journée sur la saison), le solde sera remboursé sur demande.

Une participation aux frais de déplacement en compétition est demandée comme suit :

Type de déplacement :	Participation :
Déplacement sans hébergement (A/R sur la journée)	7,5 € / jour déduits du dépôt de garantie
Déplacement avec hébergement et repas	40 € / nuitée en supplément du dépôt de garantie

Adhérent (ou responsable légal) :

Lu et approuvé le / /

Signature:

.....